

**Type de réunion :**

**Réunion de lycée général et technologique public**

## **LE DEBAT EN QUESTION**

### Etat des craintes

1-Craintes liées à la constitution de la commission THELOT qui donne peu de place aux acteurs et aux usagers de base..

2-Craintes liées à l'organisation d'un débat dont le calendrier est trop rapide, ce qui gêne particulièrement les parents qui ne se sentent pas préparés à donner des propositions élaborées.

3-Craintes que les propositions ne soient pas prises en compte au niveau national.

4-Craintes en particulier que les rapports des unités de base ne soient pas dépouillés ou mal dépouillés ou dépouillés de façon suggestive ou pour alimenter des propositions déjà élaborées.

### Etat des satisfactions

1-Satisfaction des élèves élus au CVL et au CA de participer à un débat parents/élèves/professeurs.

2-Satisfaction générale de pouvoir parler et de pouvoir se découvrir sur les problèmes généraux de l'Ecole en prenant du recul par rapport au quotidien

3-Satisfaction de voir que chacun (parent, élève, professeur) peut s'exprimer librement dans une atmosphère de respect.

4-Le travail en groupe fait émerger un constat plutôt négatif sur le fonctionnement de l'Ecole, en contraste avec le débat général, en particulier sur les problèmes de l'égalité des chances et de la mise en œuvre du principe d'équité, un certain scepticisme sur les valeurs des diplômes nouveaux créés pour accompagner le processus de massification. Les enseignants en particulier se sentent à contre courant dans leur mission de diffusion des valeurs de la République.

5-Les élèves soulignent le décalage entre leur représentation et celle de leurs parents en ce qui concerne l'égalité des voies de formation, les parents considérant davantage l'orientation dans la voie professionnelle comme un échec.

## **03 Vers quel type d'égalité, l'Ecole doit-elle tendre ?**

### Analyse des sources de l'inégalité

1-Les parents soulignent que l'inégalité des chances résulte essentiellement de ce qu'il ne connaissent pas tous les attentes de l'Ecole et qu'ils ne sont pas également capables d'apporter une aide à leurs enfants.

2-Les politiques ne sont pas assez interventionnistes sur le plan de l'urbanisme, ils ne se fixent pas comme objectif prioritaire de créer la mixité sociale.

3-L'Etat n'apporte pas une aide matérielle suffisante aux étudiants pour qu'ils aillent jusqu'au bout de leurs études, en particulier au niveau du 3<sup>ème</sup> cycle et du doctorat.

4-Les inégalités des chances de réussite scolaire naissent évidemment dans le cycle élémentaire, qui se contente de « contenir » les élèves en difficultés.

Ces difficultés deviennent explosives et posent des problèmes divers et douloureux au collège.

### Propositions

1-La démocratisation de l'enseignement suppose que les échecs soient considérés comme passagers et puissent être surmontés par le biais de passerelles entre les diverses voies de formation. Ainsi on parlera davantage d'orientation que de réorientation. Ces passerelles sont préconisées par la loi de 89. Elles ne sont pas suffisamment mises en œuvre. Or, elles devraient être régulièrement pratiquées, y compris en cours d'année scolaire.

2-La sectorisation est un outil essentiel pour éviter la ghéttoïsation de certains établissements et pour créer une véritable cohésion sociale. Elle ne peut réussir qu'aux conditions suivantes :

-elle implique impérativement les établissements privés sous contrat

-elle ressort des seules compétences de l'Etat. Elle ne peut dépendre des influences politiques locales

-elle est révisée régulièrement et peut aboutir à des décisions de fermeture des établissements qui ne joueraient plus leur mission de service public.

-elle vise à éviter la ghéttoïsation ou la trop grande hétérogénéité des publics

3-Dans chaque établissement l'hétérogénéité doit être un souci permanent de la constitution des classes. Il est bien évident qu'elle est un leurre lorsque, en collège par exemple, les effectifs sont pléthoriques.

4-Parmi les élèves sortant du système éducatif sans qualification, le sort réservé aux primo-arrivants pourrait être considérablement amélioré si de véritables dispositifs de formation linguistique remplaçaient le bricolage actuel.

5-L'Ecole a pour mission fondamentale de réduire les écarts culturels créés par les origines socio-professionnelles et socio-culturelles des élèves. Cette mission doit être réaffirmée. En particulier toute la vie scolaire des élèves doit être organisée dans cette perspective. Les activités culturelles, sportives et sociales doivent être développées dans tous les établissements..

6-Des stratégies pédagogiques doivent être mises en œuvre pour accompagner les élèves dans la diversité de leurs besoins. La classe n'est plus le seul type de regroupement des élèves. Les groupes doivent être modulés dans leur taille en fonction de la spécificité des activités pratiqués et des besoins des élèves (cours magistral en grand groupe, travail en groupe plus réduit)

## 07 Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

1-La démocratisation de l'enseignement suppose que les échecs soient considérés comme passagers et puissent être surmontés par le biais de passerelles entre les diverses voies de formation. Les établissements devraient user de leur autonomie et disposer des moyens qui leur permettraient d'accompagner les élèves qui transitent par ces passerelles.

Un lycée unique, incluant systématiquement la voie professionnelle favoriserait ces passages.

2- La politique d'information sur l'orientation des établissements doit favoriser des rencontres positives avec la vie professionnelle par la multiplication des journées carrières. Ces rencontres avec la vie professionnelle font l'objet de plages horaires obligatoires dans l'emploi du temps des élèves.

3- Des campagnes d'information nationales et publiques régulières doivent viser à modifier les représentations négatives de la voie professionnelle, qui ne peut pas être réduite à la préparation à un travail manuel qui ne nécessiterait pas la réflexion et n'impliquerait pas l'intelligence.

4- L'accueil des stagiaires dans les entreprises doit être une des missions civiques des entreprises. Cette mission peut être inscrite dans la loi, les conditions de sa mise en œuvre doivent être précisées.

## 16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative-en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Constats & Obstacles	<u>Propositions</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Du terme de « communauté » : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ pas de communauté éducative (vue de l'esprit pour certains) mais plutôt une coexistence de différentes fonctions, de différents statuts,...</li> <li>▪ l'existence d'une communauté suppose &amp; implique le partage de valeurs communes.</li> </ul> </li> <li>➤ La communauté n'est pas une réalité, un acquis, mais un objectif à conquérir, une valeur à avoir à l'esprit de façon permanente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ délimiter des champs communs pour regrouper les différents membres de la communauté éducative.</li> <li>⇒ nécessité de réaffirmer les valeurs communes de l'Ecole et de les <u>réaffirmer</u> par écrit : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ par exemple, puisqu'elles sous-tendent toute l'élaboration du projet d'établissement, elles doivent être <u>explicitement</u> précisées dans celui-ci. Une simple mention révérencieuse risquant de rester lettre morte, il faudra dire comment, dans l'établissement, elles sont déployées &amp; mises en oeuvre.</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ D'une vision réductrice de la communauté éducative : Ni l'école, ni la pédagogie ne sont l'apanage ou la chasse gardée des enseignants. (&amp; ce constat ne remet pas en cause la liberté pédagogique de l'enseignant dans sa classe)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Ne pas réduire la communauté éducative à la simple relation parents/professeurs et professeurs/élèves. Il est nécessaire d'intégrer tous les personnels qui gravitent autour de l'élève (C.P.E., assistantes sociales, infirmières, agents...).</li> </ul>

<p>➤ D'une certaine défiance entre les différents acteurs de la communauté éducative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ peur des professeurs d'être jugés par les parents et inversement.</li> <li>▪ défiance des élèves envers ces professeurs « tout puissants » <i>etc...</i></li> </ul>	<p>⇒ défiance à gommer : chacun doit y mettre du sien. (voir proposition a / s la communication.)</p>
<p>➤ Des occasions de rencontre entre les différents membres de la communauté éducative trop rares ou obérées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un caractère purement rituel</li> <li>▪ leur lien avec des situations d'échec</li> </ul>	<p>⇒ multiplier les occasions d'échanges, à l'instar du grand débat qui a, au moins, déjà eu le mérite de faire se rencontrer localement les membres de la communauté éducative<sup>1</sup>. ⇒ création de conseils de parents d'élèves Mais pour cela, il faut que les parents d'élèves notamment se sentent pris en considération. (voir constat suivant).</p>

<sup>1</sup> Ce n'est pas très politiquement correct

<p>➤ Du sentiment d'isolement des parents par rapport à tel ou tel problème.</p> <p>➤ Sentiment des parents d'élèves de n'être que de simples spectateurs de la vie scolaire et non des acteurs à part entière.</p> <p>Contrairement aux idées reçues, les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ s'intéressent à l'école même quand ils n'imaginent même pas pouvoir y venir</li> <li>▪ sont prêts à venir mais dans la mesure où ils participent à la prise de décision (si leur avis n'est pas pris en compte, pourquoi viendraient-ils ?)</li> </ul>	<p>⇒ Nécessité de faire participer les parents à la prise de décision. Par là, les parents doivent avoir conscience d'être utile et que cette utilité se vérifie concrètement. (Cela ne doit pas être fait dans l'optique de leur faire plaisir...)</p> <p>⇒ Repenser les traditionnelles rencontres parents / professeurs en début d'année, et ce non seulement en 2<sup>nd</sup>e mais à chaque niveau du lycée pour qu'elles soient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le lieu où l'on définira le champ de décision où interviennent les parents &amp; où l'on délimitera explicitement sur quels sujets on peut / doit décider ensemble (horaires, modalités d'évaluations scolaires, cantine, notes, pédagogie, contenu des stages...)</li> <li>▪ le lieu où les parents d'élèves d'une même classe se constitueront en « communauté », éphémère mais autour d'un « projet » authentiquement commun.</li> </ul>
<p>➤ Du manque de clarté, de l'opacité : les parents d'élèves, notamment, veulent mieux comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les fonctions de chacun au sein de l'établissement</li> <li>▪ les différences entre les diverses instances &amp; le rôle de chacune.</li> <li>▪ un langage parfois « ésotérique<sup>2</sup> ».</li> </ul> <p>Or, comment donner son avis si on ne comprend pas le vocabulaire : mots techniques, filières diverses,...</p>	<p>⇒ L'institution tiendra un langage audible par tous pour que tous les acteurs de la communauté éducative soient égaux.</p>

<p>➤ Préciser renforcer &amp; revivifier la fonction de délégué : parents ou élèves, aux conseils de classe notamment, ils ont trop souvent le sentiment de n'être que spectateurs et de ne servir à rien.</p>	<p>⇒ un statut de délégué parent sera prévu par la loi pour permettre au parent d'intervenir quelque soit son travail. ⇒ La loi incitera fortement chaque établissement à mettre en place un collège des parents délégués (une fois par trimestre) où les parents représentants se sentiront moins isolés (possibilité de discuter avec d'autres membres de la communauté éducative)</p>
--	--

<sup>2</sup> Compris des seuls initiés de la secte « éducation nationale » !

<p>➤ Des cruelles carences dans la formation initiale des enseignants sur ce sujet : Les jeunes professeurs stagiaires partent totalement dans l'inconnu avec leurs lots de présumés et de bonne volonté (« <i>il faut que je fasse bien</i> » !). Même si rien ne remplace la réalité du terrain, un empirisme total n'est jamais satisfaisant.</p>	<p>⇒ un minimum d'informations et de formation sur le dialogue et les rapports parents / professeurs devra figurer, &amp; autrement que symboliquement, dans le plan de formation proposé par l'IUFM aux professeurs stagiaires.</p>
<p>➤ Au total, un cadre législatif suffisant, mais où (hélas !) la lettre de la loi est suivie sans que son esprit soit respecté...</p>	<p>⇒ imposer aux établissements qu'ils respectent la loi sans la contourner le conseil de classe &amp; toutes les instances existantes doivent exercer toutes leurs prérogatives</p>

## 19 Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Un premier constat est fait : la décentralisation est déjà préexistante et fonctionne plutôt bien.

De l'avis général, l'état doit conserver un certain nombre de compétences pour maintenir une cohésion dans l'enseignement au niveau national, en l'occurrence le recrutement et la formation des personnels enseignants, le choix des programmes d'enseignement et la reconnaissance nationale des diplômes.

Il est à noter que certains participants désirent englober l'ensemble du personnel au recrutement et à la formation.

Nous cherchons à définir les points positifs qu'entraînerait une plus grande décentralisation :

- En allégeant le système, les décisions pourraient être prises plus rapidement et l'école pourrait être plus réactive au monde actuel qui est en évolution constante.
- Des formations spécifiques aux régions pourraient être proposées (surtout dans l'enseignement professionnel) tout en conservant un socle d'enseignement commun à tout le pays. Il est entendu que ce socle doit être fermement établi pour éviter une « régionalisation ».
- Un chef d'établissement pourrait avoir plus d'autonomie pour former les élèves et s'adapter à la demande des entreprises régionales.

D'autres points soulevés reflètent l'inquiétude de certains par rapport à cette décentralisation :

- Les financements ne seraient pas les mêmes selon les régions et entraîneraient des inégalités.
- Il ne faudrait pas que l'éducation devienne un produit marchand.
- Il est à craindre que face à l'harmonisation à l'échelle européenne, notre système se trouve « affaibli » et que l'impact décisionnaire soit moins percutant par rapport à un système encadré par l'état, un ministre ayant plus de poids qu'un conseiller général ou régional.

---

## **Trois priorités pour l'Ecole**

1. Faire en sorte que l'Ecole joue son rôle dans la construction de la cohésion sociale.
2. Réaffirmer la fonction éducative de tous les membres de la communauté éducative, y compris les enseignants et les parents.
3. Développer l'autonomie des établissements dans le respect de l'unité du service public.







<p>➤ Des cruelles carences dans la formation initiale des enseignants sur ce sujet :  <b>Les jeunes professeurs stagiaires partent totalement dans l'inconnu avec leurs lots de présumés et de bonne volonté (« <i>il faut que je fasse bien</i> » !). Même si rien ne remplace la réalité du terrain, un empirisme total n'est jamais satisfaisant.</b></p>	<p>⇒ un <b>minimum d'informations et de formation</b> sur le dialogue et les rapports parents / professeurs devra figurer, &amp; autrement que symboliquement, dans le plan de formation proposé <b>par l'IUFM aux professeurs stagiaires.</b></p>
<p>➤ Au total, un cadre législatif suffisant, <b>mais où (hélas !) la lettre de la loi est suivie sans que son esprit soit respecté...</b></p>	<p>⇒ <b>imposer aux établissements qu'ils respectent la loi sans la contourner</b>  le conseil de classe &amp; toutes les instances existantes doivent exercer <b>toutes leurs prérogatives</b></p>

- 
- 1.
  - 2.
  - 3.